

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 14 mai 2012

*L'an deux mille douze et le quatorze mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr **Jean-Luc CHAUSSIGNAND**.*

Date de convocation : le 04 mai 2012.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12
votants : 12*

Résultat du vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. – CHAUSSIGNAND – TESTON – CROZIER – AUZAS – HILAIRE – JOLLIVET – VOLLE – VERNET – CORNET - BOUAZZA – BEUGNET – SALA.

Absents : DELAUZUN

Excusés : M. MAURIN – FIALON.

Mme SALA a été élue secrétaire.

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association ALBANERA.

Mr Jean-Luc CHAUSSIGNAND, premier adjoint, présente au Conseil Municipal une demande de subvention formulée par une association nouvellement créée sur la Commune : ALBANERA.

Le but de cette association est de promouvoir et de favoriser le développement d'expositions de peintures, de sculptures et d'installations artistiques dans le village.

La première manifestation se déroulera pendant le festival 2012 du 11 au 15 juillet.

Il propose au Conseil Municipal d'attribuer à cette association une subvention exceptionnelle pour son démarrage de 100 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association ALBANERA.

PRECISE que cette subvention sera imputée sur le c/65748 sur la réserve de subvention à voter,

CHARGE son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 14 mai 2012.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 15 mai 2012
LE PREMIER ADJOINT
J-Luc CHAUSSIGNAND